



PROAGRI

POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN



ÉLEVAGE CAPRINS

Partez gagnant avec le parcours bas carbone

Les + AVANTAGES

- **Gagnez en efficacité économique** sur votre exploitation.
- **Adaptez votre système de production** au changement climatique.
- **Bénéficiez de paiement pour services environnementaux** et accédez au marché du carbone pour la vente de crédits.
- **Acquérez 20 points complémentaires** lors du dépôt de votre dossier PCAE.

Les témoignages d'éleveurs engagés dans un parcours bas carbone sont positifs. Ils optimisent leur revenu tout en devenant acteurs dans la lutte contre le réchauffement climatique et la sauvegarde de la biodiversité.



Le diagnostic initial du « Parcours bas carbone » permet une estimation du niveau de gaz à effet de serre (GES) de votre élevage, sa consommation d'énergie, sa contribution à la biodiversité, sa capacité nourricière et le niveau de stockage de carbone dans vos sols (via les prairies, les haies...).



Exemple d'indicateurs issus du diagnostic initial

 **Personnes nourries**

 **De biodiversité entretenus**

 **De carbone stockés dans les sols**

Réduire votre empreinte carbone

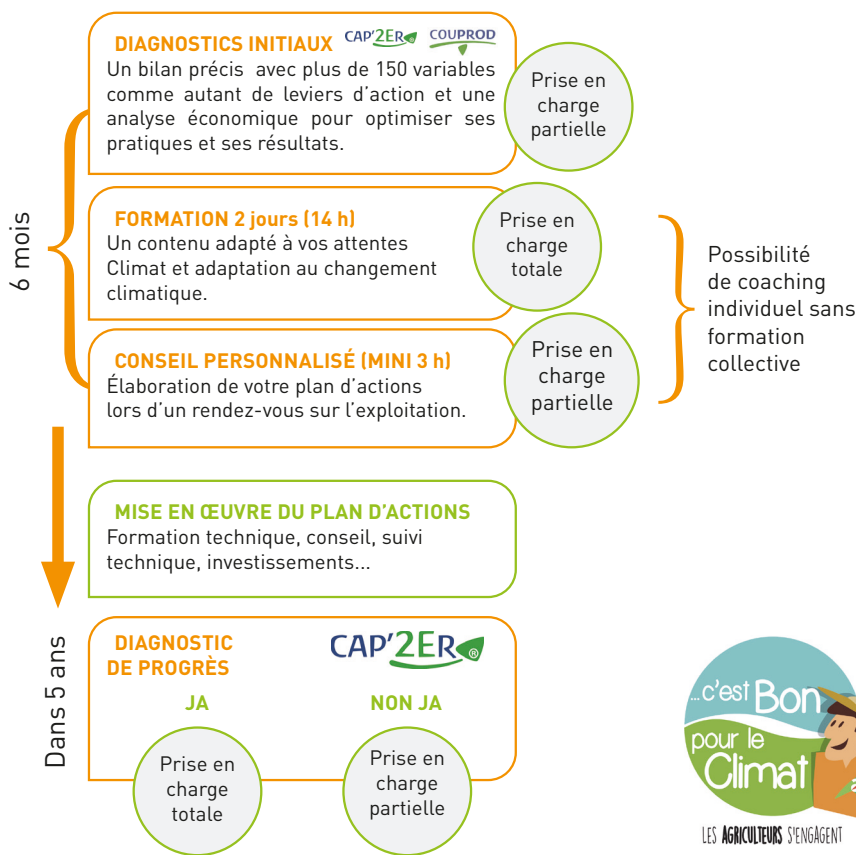


S'engager dans une démarche bas carbone avec le diagnostic CAP'2ER permet d'évaluer l'empreinte carbone de votre exploitation. Le diagnostic initial identifie des leviers d'actions, à partir d'indicateurs techniques, pour réduire vos émissions de gaz à effet de serre et pour mesurer la part de carbone stockée.

La Chambre d'agriculture des Pays de la Loire vous accompagne dans l'élaboration de ce diagnostic initial. Ce diagnostic est couplé avec une analyse du coût de production de votre exploitation. Une formation spécifique, ainsi que l'élaboration d'un plan d'actions sont inclus dans cette démarche bas carbone.

Après 5 années de mise en œuvre de nouvelles pratiques, un diagnostic de progrès permettra de mesurer le résultat des actions mises en place.

Cette démarche existe aussi pour les ateliers bovins lait et bovins viande.



Le Conseil régional des Pays de la Loire a pour objectif d'accompagner 200 éleveurs caprins dans le parcours bas carbone entre 2022 et 2027.



Vos interlocuteurs

www.pays-de-la-loire.services-proagri.fr

Chambre d'agriculture des Pays de la Loire
Direction ÉLEVAGE
9 rue André-Brouard – CS 70510
49105 ANGERS Cedex 02
02 41 18 61 15

Pays de la Loire
Sophie DUCOURTIEUX
06 77 89 98 92

Modalités, tarifs et conditions générales de vente sur demande.

